CNAPEST DE BOUIRA

Vers le boycott de la rentrée scolaire 2011

Le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique de Bouira continue de faire le constat alarmant de l'inertie des responsables de son secteur face à des problèmes socioprofessionnels qui tendent à s'éterniser.

Lors d'une réunion tenue jeudi dernier, le conseil du Cnapest de Bouira a souligné que ses multiples protestations n'ont mené à rien de concret, vu que les engagements du ministre de l'Education et du directeur de l'éducation de Bouira de régler les problèmes administratifs et financiers des professeurs n'ont pas été respectés.

Afin de dénoncer cela, le syndicat appelle tous ses adhérents au boycott de la rentrée scolaire de septembre 2011. Ainsi, les conclusions de ce syndicat démontrent la léthargie dans laquelle baigne le secteur de l'éducation, notamment à Bouira. Les embûches que mettent les directions de la Fonction publique, les contrôleurs financiers et Algérie Poste, et qui selon le Cnapest sont toutes liées à la Direction de l'éducation, dans les traitements des dossiers administratifs et financiers des professeurs, la lenteur de la procédure d'intégration des contractuels, ainsi que les pressions subies par les professeurs lors de la surveillance des épreuves, dues aux folles rumeurs de fuites des sujets, dépassements que le syndicat impute à certains chefs de centre et à leur secrétariat qu'il qualifie d'incompétents et dont il demande l'exclusion de l'encadrement des prochains examens, ajoutés à la manipulation de la carte scolaire, jugée comme visant à discréditer les représentants syndicaux ainsi que ceux de la commission paritaire, poussent le Cnapest de Bouira à lancer un appel des plus solennels aux professeurs du secondaire et du technique pour maintenir leurs revendications qu'ils doivent concrétiser coûte que coûte.

Par ailleurs, vu que le Cnapest a été derrière la dénonciation des scandales de 2008, impliquant des membres de la Direction de l'éducation et ceux de la commission des œuvres sociales de Bouira, deux affaires pas encore classées malgré la gravité des faits, la loi n'est toujours pas appliquée, pire encore, certains sont promus par leur hiérarchie.

Le syndicat demande, cette fois encore, que des peines soient enfin rendues et appliquées à l'encontre des coupables.

En prévision de la prochaine restructuration du syndicat, le Cnapest appelle les professeurs à la mobilisation pour décider ensemble de l'attitude à suivre face à une tutelle sourde à leurs doléances et à laquelle le syndicat incombe l'entière responsabilité des conséquences des démarches à venir.

Katya Kaci

TRANSPORT DE VOYAGEURS À TIZI-OUZOU

Grève, tracas et rébellions

Le nouveau plan de circulation de la ville de Tizi-Ouzou ne cesse d'alimenter l'actualité locale, et pour cause !

Les transporteurs publics de voyageurs desservant la ligne Tizi-Ouzou-Alger poursuivent leur mouvement de grève et refusent de rejoindre la nouvelle gare routière qui leur a été affectée par la direction en charge du secteur. Des transporteurs des daïras du Nord et de l'Est de la wilaya sont orientés, eux, vers des aires de stationnement, sans aucune commodité, alors que d'autres, une quinzaine de communes, se rebellent et occupent toujours les arrêts habituels.

Si la grève des transporteurs de voyageurs desservant la ligne, Tizi-Ouzou Alger fait le bonheur des taxis qui font payer les usagers jusqu'à 800 DA la place, les nouvelles aires de stationnement, attribuées aux transporteurs de certaines régions de la wilaya de Tizi-Ouzou, ne répondent à aucune norme.

C'est le cas des «mini-gares» du Pont de Bougie et du Pont sec, à Oued-Aïssi qui ne possèdent même de sanitaires. «En 2011, on nous ne considère pas comme des êtres humains», nous disait, hier, un transporteur de Ouaguenoun.

Lors de notre déplacement, hier, à la station du Pont de Bougie, alors que le baromètre frôlait les 40°C, nous étions surpris de voir les quelques abribus, conçus pour abriter les voyageurs, désertés par ces derniers. La raison ? Conçus entièrement en verre, les usagers ont préféré s'éloigner de «ces fours» que sont devenus ces abribus sous un soleil de plomb.

Par ailleurs, tout semble rentré dans l'ordre pour les transporteurs des daïras de Tigzirt et Makouda qui ont élu domicile dans l'enceinte de l'ancienne gare routière, côtoyant les taxis.

Photo : DR

Idem pour les Ath Ouaguenoun, Ath Douala, Ath Yenni… qui ont aussi rejoint leurs destinations respectives. On ne peut dire autant des transporteurs de cinq daïras de l'est de la wilaya. Ces derniers, représentant une quinzaine de communes, refusent toujours de quitter leur station traditionnelle. Pour les transporteurs de Aïn-El-Hammam, Larbaâ Nath Irathen, Mekla, Azazga, leurs revendications concernent l'absence de commodités, pour ceux des Ouadhias et Ouacifs, par contre, «il n'est pas question qu'on quitte cette station et qu'on laisse les taxis collectifs occuper les lieux».

A vrai dire, les taxis collectifs, desservant les lignes Ouadhias-Tizi-Ouzou et Ouacif-Tizi-Ouzou, ne sont pas concernés par la délocalisation de ladite station, à proximité du stade du 1er - Novembre vers le Pont sec, une décision émanant de la Direction des transports de la wilaya.

Quoiqu'il en soit, et malgré quelques efforts que tentent de faire les services publics, ces derniers jours, comme l'entame de la construction, hier, des sanitaires pour la station du Pont de Bougie, aucune amélioration ne pourrait être constatée à court terme. Quant à la station du Pont sec, toujours inoccupée, elle n'est toujours pas bitumée.

K. Bougdal

MILA

Même les cimetières n'échappent pas à l'anarchie ambiante !

Mila occupe le hit-parade, au niveau national, des constructions illicites représentés par les méga-cités El-Kherba, Echâaba, Sennaoua inférieur et supérieur, Ben Salah ou Filège Enigrou.

A elles seules, ces cités abritent près de 80% de la population de Mila. Des cités incontrôlables dans leur extension, puisque appartenant, prétend-on, à des privés qui les lotissent d'une manière approximative pour les revendre à des particuliers sans aucun document officiel, car à Mila, et par manque de disponibilité de terrains à bâtir, tout le monde se rabat sur le sous-seing privé et à des prix exorbitants. Parler des règles les plus élémentaires de l'urbanisme et de l'hygiène publique dans ces endroits n'est que chimère, et ce, malgré les dizaines de milliards injectés par les pouvoirs publics, ces dernières années, pour en faire des bourgs plus ou moins viables et vivables. Même les morts, à Mila, ne sont pas mieux lotis !

A voir l'état de délabrement et l'anarchie dans lesquels se trouvent les cimetières de Sidi Bouyahia et Mila El-Qadima, qui sont d'ailleurs plus que saturés, on constate aisément la faillite des vivants et ceci explique cela.

Qui, parmi les Mileviens (toutes catégories confondues), n'a pas un être cher, malheureusement «inconfortablement» installé dans ces endroits ? Et pourtant ! Personne ne réagit, ni les responsables municipaux, ni les notables et autres richissimes de la ville, et Dieu sait qu'ils sont nombreux, ni même le simple citoyen qui peut ne serait-ce qu'entretenir le carré de ses proches. Mais rien de tout cela, au contraire, ces lieux restent l'apanage des délinquants et autres débauchés qui y trouvent des refuges propices à leurs vices, et ce, dans l'insouciance généralisée des uns et des autres.

Au fait ! Pressés de toutes parts, les services communaux ont tenté une timide campagne de désherbage et de replâtrage des lieux, en vain ! Les morts ont-ils des droits sur les vivants ?

A Mila, du moins, cette question mérite d'être posée aux adultes et autres responsables locaux, pas aux innocents écoliers lors d'une composition !

A. M'haïmoud

UN MOIS APRÈS L'ARRÊT DU CHANTIER DES 96 LSP À SKIKDA

Les postulants demandent une commission d'enquête

Les déboires des postulants au projet des 96 logements sociaux participatifs de l'APC de Skikda ne semblent pas aboutir. Un mois est écoulé depuis l'arrêt du chantier et les travaux de terrassement sont demeurés fixes à 60 %, selon le taux d'avancement enregistré en date du 18 mai 2011.

La cause est liée à l'emplacement d'une clôture en bois qui gêne le bon déroulement des travaux. Le recours à la force publique pour la démolition de celle-ci date du 29 mai dernier. Son application est toujours remise aux calendes grecques.

Les représentants des postulants, qui nous ont abordés, demandent l'intervention énergique de la direction communale de l'urbanisme. Ils ne cachent pas leur préférence pour la constitution d'une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur leur problème qui perdure depuis un mois, soit après l'arrêt du chantier des 96 LSP à Skikda.

Zaïd Zoheir

RELIZANE

Un homme tente de s'immoler par le feu à Djdiouia

Après une accalmie qui a duré presque deux mois, le suicide par immolation est de retour dans la wilaya de Relizane. Cette fois-ci, c'est au centre-ville de Djdiouia, à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de Relizane qu'un homme a tenté, hier, de mettre fin à ses jours par le feu. Il a été sauvé de justesse au niveau de la Sûreté daïra de la localité, selon des sources.

M. D., âgé d'une quarantaine d'années, policier exerçant à Alger, s'est aspergé d'essence, et a été sauvé grâce à la vigilance d'un ouvrier qui entamait des travaux dans le jardin de ladite sûreté. Il a été acheminé vers l'établissement hospitalier public Ahmed-Francis de la ville d'Oued Rhiou, où il est gardé au service des brûlés. La nouvelle a fait le tour du chef-lieu de la ville de Relizane.

A. Rahmane

M'SILA

Une sexagénaire égorgée par son mari

La commune d'Ouled Derradj, située à 22 km à l'est de M'sila, a été, hier, le théâtre d'un crime crapuleux. Un homme de 71 ans a égorgé froidement son épouse de 61 ans et mère de six enfants dans leur domicile.

Selon des sources, le mari, qui n'a pas donné signe de vie, demeure le premier suspect. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce meurtre.

Le corps de la victime a été déposé, dans l'après-midi, à la morgue de l'hôpital Zehraoui de M'sila, pour autopsie.

A. Laïdi